



DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Un test simple et rapide à faire chez soi

Où obtenir un kit de dépistage ?



Chez votre médecin ou pharmacien



Sur internet
monkit.depistage-colorectal.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Une mammographie et un examen clinique

Où prendre rendez-vous ?



Liste des cabinets d'imagerie agréés au dépistage organisé

www.depistage-cancer.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Tous les 3 ou 5 ans, de 25 à 65 ans

Un prélèvement au niveau du col de l'utérus ("frottis")

Qui peut réaliser le prélèvement ?



Gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, laboratoire de biologie médicale

La participation aux programmes de dépistage 2023-2024

Source : CRCDC-CVL

Région Centre-Val de Loire

30.3 %

Indre-et-Loire

31.1 %

Canton d'Amboise

31.9 %

Région Centre-Val de Loire

48.4 %

Indre-et-Loire

53.3 %

Canton d'Amboise

50.7 %

Participation 2023

Source : Santé publique France

Région Centre-Val de Loire

54,5%

Indre-et-Loire

56,9%



CINQ bonnes raisons de se faire dépister pour le cancer colorectal

Raison n°1

Déecté tôt, un cancer colorectal se soigne et se guérit mieux (9 cas sur 10).

Raison n°2

Le test est simple, à faire chez soi

Raison n°3

Dans la majorité des cas, le test est négatif et cela rassure.

Raison n°4

Le test et son analyse sont pris en charge à 100% sans avance de frais.

Raison n°5

Permet de repérer des polypes avant qu'ils ne deviennent cancéreux.

CONSEILS PRATIQUES :

1

Anticipez : prenez rendez-vous sans attendre l'invitation pour respecter l'intervalle de 2 ans.

Notez le rendez-vous et programmez un rappel sur votre téléphone.

2

Consultez un professionnel de santé tous les ans à partir de 25 ans.

3

Restez attentive à des modifications de vos seins et parlez-en avec votre professionnel de santé

Une question sur votre dépistage ? Contacter votre CRCDC

CRCDC- Antenne 37

Secrétariat :
contact.37@depistage-cancer.fr



Pourquoi les dépistages sont importants ?

Les cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus sont parmi les plus fréquents en France. Déectés tôt, ils se soignent mieux. Il existe des moyens simples, rapides et pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour les dépister, sans avance de frais.

Par exemple, pour dépister le cancer colorectal, un test de recherche de sang dans les selles, à réaliser chez soi, permet de repérer d'éventuels polypes avant qu'ils ne deviennent dangereux.

Comment accéder aux dépistages ?

Selon votre âge, vous recevez une invitation pour les dépistages pris en charge à 100 %.

Après 74 ans (sein et colorectal) ou 65 ans (col de l'utérus), les invitations cessent, mais vous pouvez poursuivre le dépistage après discussion avec votre médecin.

Vous n'avez pas reçu votre invitation ?

Adressez-vous à votre caisse d'Assurance maladie.